AR Prefecture

024-200040400-20231130-2023_184-DE
Reçu le 08/12/2023

Communauté de Communes du Périgord Ribéracois

Délibération du Conseil Communautaire
****

Le jeudi 30 novembre 2023 à 18h30, le conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Périgord Ribéracois (CCPR) s'est réuni à l'Espace André Malraux de Ribérac sous la Présidence de Monsieur Didier Bazinet, Président, à la suite de la convocation adressée le 24 novembre 2023 conformément à l'article L 2121-12 du Code Général des collectivités territoriales.

Nombre de membres titulaires en exercice du Conseil Communautaire	58	
Titulaires présents	45	Allain Tricoire – Jean-Pierre Prigul – Bernadette Bazinet – Janick Laville -Jean-Didier Andrieux – Pascal Devars – Monique Boineau-Serrano – Jean-Pierre Prunier – Murielle Cassier – Didier Bazinet – Yves Mahaud – Corinne Ducoup – Philippe Bogaert – Jean-Marcel Beau – Daniel Bonnefond – Bruno Limerat – Ludovic Gillaizeau – Gilles Mercier – Nicolas Platon – Catherine Bezac-Gonthier – Laurent Casanave – Christine Laurent – Dominique Caillou – Catherine Esculier – Romain Perruchaud – Philippe Chotard – Jean-Pierre Chaumette – Pierre Guigné – Francis Duverneuil – Virginie Mouche – Jean-Pierre Paretour – Joël de Lucas – Gérard Caignard – Fabrice Boniface – Brigitte Pourtier – Philippe Dubourg – Priça Mortier – Pierre Janaillac – Denis Ferrand – Edwige Badel – Joëlle Saint Martin – Marion Lafaye – Régis Defraye – Patrick Lachaud – Muriel Morlion
Suppléants présents	1	Géraldine Schulte
Titulaires absents	13	Christine Berthé – Lisa Boyer – Michel Desmoulin – Philippe Boismoreau – Alfred Gonnard – Joël Constant – Francis Lafaye – Clément Lemercier – Géry Denis -Bernard Saint Martin – Christophe Rossard – Jean-Claude Arnaud – Julie Bordet
Procurations	6	Lisa Boyer à Bernadette Bazinet Philippe Boismoreau à Murielle Cassier Joël Constant à Bruno Limerat Francis Lafaye à Jean-Pierre Chaumette Jean-Claude Arnaud à Didier Bazinet Julie Bordet à Denis Ferrand

AR Prefecture

024-200040400-20231130-2023_184-DE
Reçu le 08/12/2023

DELIBERATION N° 2023 /184 : (Code Nomenclature /6.4)
DATE : 30 NOVEMBRE 2023
RAPPORTEUR : Didier Bazinet
OBJET : Demandes de dérogations à l'ouverture dominicale 2024

Le contexte juridique :
Les dispositions de la loi n°2015-990 du 6 août 2015 posent les principes et les procédures suivants :
- il revient au maire de prendre, avant le 31 décembre de l'année N pour l'année N+1, un arrêté municipal précisant le nombre et le calendrier de ces ouvertures exceptionnelles. L'arrêté doit préciser les mesures de compensation envisagées pour les salariés. A noter qu'il peut être envisagé de prendre plusieurs arrêtés, sous réserve que toutes les dates soient arrêtées au 31 décembre.
- le maire doit au préalable recueillir l'avis simple du Conseil municipal quel que soit le nombre de dimanches envisagés. **Si le nombre de ces dimanches est supérieur à 5**, il doit également recueillir l'avis conforme de l'Etablissement public de coopération intercommunale (EPCI) de rattachement.

Examen des demandes d'ouverture dominicale :
La SARL CENTRAKOR sollicite auprès de Monsieur le Maire de Ribérac pour le magasin TIP-TOP situé Route de Mussidan, 24 600 Ribérac, l'autorisation de déroger au repos hebdomadaire pour ouvrir son magasin 9 ouvertures dominicales en 2024 incluant :

- Le dimanche 01 décembre– le dimanche 08 décembre– le dimanche 15 décembre -Le 22 décembre – le 29 décembre ;

La SAS SORIDIS sollicite auprès de Monsieur le Maire de Ribérac pour le magasin Leclerc situé Route de Ribérac, 24 600 Ribérac, l'autorisation de déroger au repos hebdomadaire pour ouvrir son magasin 7 ouvertures dominicales en 2024 incluant :

- Le dimanche 08 décembre – le dimanche 15 décembre et le dimanche 22 décembre.

Avis de la Communauté de Communes du Périgord Ribéracois
Le Conseil communautaire émet un avis favorable à l'ouverture des dimanches demandés par les magasins « TIP TOP » et « LECLERC » de Ribérac pour l'année 2024.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à la majorité (1 contre) émet un avis favorable aux demandes ci-dessus.

ONT SIGNE AU REGISTRE LES MEMBRES PRESENTS POUR EXPEDITION CONFORME

Décision du Conseil Communautaire :	Publié le 12 / 12 / 2023
Votes pour : 51 **Votes contre** :1 **Abstentions** : 0	

La secrétaire de séance du 30 Novembre 2023
Murielle Cassier

Le Président de la Communauté
de Communes du Périgord Ribéracois
Didier Bazinet

Signature numérique de Didier BAZINET
PRESIDENT
Le 08/12/2023 11:26:04